

**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**Mardi 7 novembre 2017**

**Séance N°2**

- *Nombre de présents : 21*
- *Quorum : 13*

**Ordre du jour :**

- ① **Installation du nouveau Conseil d'Administration**
  - *Règlement intérieur du Conseil d'Administration*
  - *Conseil de Discipline*
  - *Commissions (Commission Permanente, C.E.S.C, C.H.S, Commission Educative)*
- ② **Action Educatrice**
  - *Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique*
  - *Bilan Rentrée*
- ③ **Affaires financières**
  - *Voyages*
  - *Tarifs*
  - *Contrats et Conventions*
- ④ **Questions diverses**

	Présent	Absent	Excusé	OBSERVATIONS
<b>MEMBRES DE DROIT</b>				
M. CECCHETTI Marcel – Principal	✓			
Mme BOU Florence – Adjoint-Gestionnaire	✓			
Mme MINGOUOLO Valérie – Conseillère Principale d'Education	✓			
<b>PERSONNALITÉS</b>				
M. MARTIN Christophe – Conseiller Départemental, Représentant du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques		✓	✓	
Mme BROCARD Juliette - Conseillère Départementale, Représentante du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques		✓	✓	
Mme THEBAUD Marie-Ange – Représentante de l'agglomération du BAB <b>(membre consultatif)</b>	✓			
Mme DUFOUR Catherine – Représentante de la Commune du Boucau		✓	✓	
Mme DEZEST Céline – Personnalité qualifiée Conseil Général	✓			
Mme CHAMPAGNE Monique – Personnalité qualifiée Direction Académique	✓			
<b>REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION</b>				
Mme BODAR Florence	✓			
Mme CRESPO Sonia	✓			
Mme IRAMUNO Aurélia	✓			
Mme LABORDE Dominique	✓			
Mme MEURISSE-MORIN Delphine		✓	✓	
Mme OLINET Claire	✓			
M. ARAM Hervé (membre suppléant)				
Mme BERTAGNOLIO Cécile (membre suppléante)	✓			
Mme DUCOUDRE Marie-Pascale (membre suppléante)				
<b>REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS A.S.S. et A.T.T.</b>				
Mme DUBOS Véronique	✓			
M. GUTIERREZ Carlos	✓			
M. COUPE Gérard (membre suppléant)				
<b>REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ELEVES</b>				
Mme BERGEON Dominique (APA)	✓			
Mme DUTHEIL Karine (APA)	✓			Arrivée à 18h55
Mme PAUL-VIDAL Emilie (APA)		✓	✓	
Mme SABATIER Françoise (FCPE)	✓			
Mme SANGLA Laurence (FCPE)		✓	✓	
Mme STYRNA Sigrid (FCPE)	✓			
Mme BOTELLA Stéphanie (APA)				
M. DUPUY Jean-Marie (APA)	✓			
Mme PIAUD Stéphanie (APA)	✓			
Mme ALPHAND Ana (FCPE)	✓			Départ à 18h30
Mme ANANOU Cindy (FCPE)	✓			Invitée
Mme LANDEMAINE Vania (FCPE)		✓	✓	
<b>REPRÉSENTANTS DES ELEVES</b>				
M. ALQADAFFI Imhemad	✓			
Mlle DELHOMME Lily Kim	✓			
M. RECART Enzo (membre suppléant)				
M. GUILLEMIN Noan (membre suppléant)				

Le secrétariat de séance est assuré par Mme SABATIER Françoise (FCPE).

Le Principal souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de l'assemblée et propose de faire un tour de table afin que chacun se présente.

21 membres du Conseil d'administration sont présents, le quorum de 13 est atteint, le Conseil d'administration peut délibérer.

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h40.

Mesdames BROCARD, DUFOUR, LANDEMAINE, MEURISSE-MORIN, PAUL-VIDAL et SANGLA ainsi que M. MARTIN sont excusés pour leur absence.

## **① INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **➤ Règlement intérieur du Conseil d'administration :**

Une copie du Règlement intérieur du Conseil d'administration est à disposition des membres présents. Monsieur CECCHETTI insiste sur l'article 6 du Règlement qui stipule que les membres du Conseil sont tenus à une obligation de discrétion quant aux échanges qui se déroulent à l'intérieur.

Il rappelle par ailleurs que les votes peuvent se dérouler à main levée ou faire l'objet d'une demande de vote secret.

Monsieur le Principal propose au Conseil d'administration d'adopter le Règlement intérieur du Conseil d'administration.

**Vote** 🗳️ **Nombre de votants : 21**

<b>Pour : 21</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

***Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des 21 votants.***

### **➤ Composition des commissions :**

Monsieur le Principal demande de procéder à la désignation des membres des différentes commissions :

## **Composition de la Commission Permanente**

La commission permanente comporte 11 membres, conformément au décret du 30 août 1985 modifié par le décret 2005-1145 du 9 septembre 2005

### **Membres de droit :**

M. CECCHETTI, Principal, président de la commission  
Mme BOU, Adjointe gestionnaire  
M. MARTIN, Représentant du Conseil départemental

### **Quatre représentants élus des personnels**

#### **Titulaires :**

Mme OLINET, *Professeur*  
Mme DUCOUDRE, *Professeur*  
Mme IRAMUNO, *Professeur*  
Mme DUBOS, *Agent Administratif*

Suppléants :  
Mme MEURISSE, *Professeur*  
Mme CRESPO, *Professeur*  
Mme LABORDE, *Professeur*  
M. GUTIERREZ, *Agent Territorial*

**Trois représentants élus des parents d'élèves**

Titulaires :  
Mme SABATIER Françoise  
Mme SANGLA Laurence  
Mme BERGEON Dominique

Suppléants :  
Mme ANANOU Cindy  
Mme DUTHEIL Karine  
Mme PAUL-VIDAL Emilie

**Un représentant élu des élèves**

Titulaire : ALQADAFFI Imhemad  
Suppléant : DELHOMME Lily Kim

**Composition du Conseil de discipline**

Conformément au décret du 30 août 1985 modifié par les décrets n°2004-412 du 10 mai 2004 et 2005-1145 du 9 septembre 2005, le conseil de discipline comprend

**Membres de droit**

M. CECCHETTI, Principal, président de la commission  
Mme BOU, Adjointe gestionnaire  
Mme MINGOUOLO, Conseillère principale d'éducation

**Cinq représentants élus des personnels**

Titulaires :  
M. ARAM, *Professeur*  
Mme BODAR, *Professeur*  
Mme BERTAGNOLIO, *Professeur*  
Mme DUCOUDRE, *Professeur*  
M. GUTIERREZ, *Agent Territorial*

Suppléants :  
Mme MEURISSE, *Professeur*  
Mme OLINET, *Professeur*  
Mme LABORDE, *Professeur*  
Mme DUBOS, *Agent Administratif*

**Trois représentants élus des parents d'élèves**

Titulaires :  
Mme DUTHEIL Karine  
Mme PAUL-VIDAL Emilie  
Mme CAMOUSEIGT Marion

Suppléants :  
Mme PIAUD Stéphanie  
Mme ALPHAND Ana  
Mme SABATIER Françoise

**Un représentant élu des élèves**

Titulaire : DELHOMME Lily Kim  
Suppléant : ALQADAFI Imhemad

**Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté**

**Membres permanents**

M. CECCHETTI, Principal  
Mme MINGOUOLO, CPE  
Mme BOU, Adjointe gestionnaire  
Mme CIPRES, infirmière

**Deux professeurs**

Titulaires :  
Mme DUCOUDRE  
Mme LASSERRE  
Suppléants :  
Mme CAUWEL

**Trois représentants élus des parents d'élèves**

Titulaires :  
Mme BOTELLA Stéphanie  
Mme LANDEMAINE Vania

Suppléants :  
Mme DUTHEIL Karine  
Mme SABATIER Françoise

**Un représentant élu des élèves**

Titulaire : DELHOMME Lily Kim  
Suppléant : ALQADAFI Imhemad

**Commission Hygiène et sécurité**

La Commission hygiène et sécurité, présidée par le Principal sera composée de :

**Membres permanents**

M. CECCHETTI, Principal  
Mme BOU, Adjointe gestionnaire  
Mme MINGOUOLO, CPE

**Représentants élus des personnels**

Mme DUCOUDRE, *Professeur*  
M. MOURGUIART, *Professeur*  
M. GUTIERREZ, *Agent Territorial*

**Représentants élus des parents d'élèves**

Mme ANANOU Cindy  
Mme BERGEON Dominique

**Un représentant élu des élèves**

Titulaire : DELHOMME Lily Kim  
Suppléant : ALQADAFI Imhemad

## Commission éducative

La circulaire du 25 août 2011 prévoit une réforme des procédures disciplinaires et demande au conseil d'administration de mettre en place une commission éducative.

La composition de la commission éducative, prévue par l'article R.511-19-1 du code de l'éducation, est arrêtée par le conseil d'administration et inscrite au règlement intérieur de l'établissement. Le chef d'établissement en assure la présidence et nomme les membres.

### Membres permanents

M. CECCHETTI, Principal  
Mme MINGOUOLO, CPE

### Représentants élus des personnels

M. ROMERO, Professeur  
Mme BOUBEE, Professeur

### Représentants élus des parents d'élèves

#### Titulaires :

M. DUPUY Jean-Marie  
Mme ALPHAND Ana

#### Suppléants :

Mme PAUL-VIDAL Emilie  
Mme VINCHES Sandrine

Monsieur le Principal propose au Conseil d'administration d'adopter la composition des différentes commissions :

Vote pour : 21 contre : 0 abstention : 0

Monsieur le Principal propose au Conseil d'administration d'adopter la composition des différentes commissions.

Vote  Nombre de votants : 21

<b>Pour : 21</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

**Les commissions sont adoptées à l'unanimité des 21 votants.**

## **2** ACTIONS EDUCATIVES

### **➤** Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique

Monsieur le Principal commente les principaux points du rapport annuel qu'il a communiqué au préalable aux membres du CA et insiste sur quelques points.

#### **Evolution des CSP des familles.**

Le pourcentage de familles défavorisées est important sur le collège (51.6%). Si ce chiffre est stable par rapport aux années précédentes, il est 20% supérieur à la moyenne académique. La sortie de REP il y a trois ans est abordée.

Monsieur DUPUY intervient et demande si la sortie de REP a des impacts sur le collège.

Monsieur CECCHETTI indique que pour trois années, le collège a bénéficié d'une enveloppe de transition. En revanche, le dispositif s'achevant à l'issue de cette année scolaire, plusieurs indicateurs alertent le Principal (réduction des moyens pour la prise en charge des élèves non francophones et moyens pour Devoirs Faits jugés insuffisants pour l'année scolaire).

## Résultat au Diplôme National du Brevet

Le taux de réussite est de 92.45%, ce qui est au-dessus de la moyenne académique et départementale.

Sur 53 élèves présentés, 49 ont été admis dont 42 avec mention. Forte augmentation de la mention Très bien.

La note moyenne aux épreuves écrites a baissé d'un point mais le système d'évaluation par le socle commun a permis de favoriser l'obtention des mentions.

Une remise républicaine des diplômes a eu lieu le Jeudi 19 octobre 2017 en présence, des parents d'élèves, des personnels, de représentants de la mairie de Boucau et du Lycée CASSIN de BAYONNE.

## Orientation

Le travail d'équipe mené autour des élèves a permis d'orienter la totalité de 53 élèves sur leurs propres choix.

Monsieur CECCHETTI présente les affectations post-secondes des élèves de troisième (2015/2016) et indique que très peu d'élèves ont été réorientés. Le travail des enseignants en accompagnement des élèves est souligné par Monsieur le Principal.

La mise en place du CVC (conseil de la vie collégienne) conformément aux directives s'est fait facilement au sein du collège. Les élèves, les personnels et les parents d'élèves ont eu à cœur d'être forces de propositions.

Monsieur le Principal demande un vote pour l'approbation du rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique 2016/2017

**Vote** ➡ **Nombre de votants : 21**

<b>Pour : 21</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

***Le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique 2016/2017 est adopté à l'unanimité des 21 votants.***

**Mme ALPHAND quitte la séance à 18h30.**

## ➤ Bilan de rentrée

### 1/ Bilan des effectifs

Les effectifs sont en forte hausse à cette rentrée. Monsieur CECCHETTI rappelle que la prévision de l'inspection était de 284 élèves, soit 19 de moins. Le collège accueille 303 élèves répartis comme suit :

75 élèves de 6ème pour 3 classes

82 élèves de 5ème pour 3 classes

78 élèves de 4ème pour 3 classes

68 élèves de 3ème pour 3 classes

L'ouverture de cette troisième classe pour les troisièmes permet de maintenir un effectif bas dans les classes et un travail de qualité est alors possible.

257 élèves sont demi-pensionnaires soit 84.8% ce qui reste stable par rapport aux années précédentes. Cependant, la hausse d'effectifs implique des difficultés pour les agents de cantine qui sont mobilisés plus longtemps sur la chaîne de restauration.

La vie scolaire pâtit également de la situation puisqu'elle compte ½ poste en moins cette année suite à la suppression des contrats aidés.

L'emploi de contrats « service civique » est possible mais dans des conditions particulières rendant l'équation difficile. A ce jour, un jeune homme a été recruté à hauteur de 30 heures par semaine.

### 2/ Bourses

85 élèves sont boursiers cette année soit 28.05% de l'effectif, ce qui représente une hausse de 3%.

Monsieur le Principal rappelle que les familles bénéficiaires ont été fortement mobilisées par Mme DUBOS la secrétaire qui a effectué un travail très important de rappel, d'accompagnement afin de permettre à tous de bénéficier de ces aides.

### 3/ Moyens attribués

La dotation globale horaire pour la rentrée 2017 est de 387 heures.

### 4/ Dispositif devoirs-faits

Conformément aux directives, le dispositif devoirs-faits est mis en place. Il permet aux élèves, sur la base du volontariat de bénéficier sur leurs heures disponibles de l'aide d'enseignants du collège.

L'information de cette mise en place a été effectuée via les carnets de liaison ainsi que sur le site Pronote. Monsieur CECCHETTI rappelle que les parents peuvent lui faire savoir qu'ils ont bien pris connaissance des informations données en cliquant sur la case prévue à cet effet sur Pronote.

Chaque classe s'est vue proposée des horaires différents en fonction des emplois du temps, les parents ont ensuite pu inscrire leur enfant selon les créneaux.

Au final, 11 créneaux hebdomadaires ont été retenus, 52 élèves sont inscrits et 6 enseignants les accompagneront.

Monsieur CECCHETTI informe que d'autres professeurs étaient mobilisés pour cet accompagnement, mais faute d'inscrits sur certains créneaux, ces derniers n'ont pas été retenus.

Monsieur CECCHETTI s'inquiète du peu d'heures allouées pour le dispositif.

Monsieur le Principal demande un vote pour l'approbation du bilan de rentrée 2017/2018

**Vote** 🗳️ **Nombre de votants : 20**

<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

***Le bilan de rentrée est adopté à l'unanimité des 20 votants.***

### ➤ Permanences de petites vacances et fermeture de l'établissement

Monsieur le Principal présente aux membres du CA le tableau des permanences des petites vacances et le propose au vote du Conseil d'administration :

**Vote** 🗳️ **Nombre de votants : 20**

<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

***Le tableau des permanences est adopté à l'unanimité des 20 votants.***

## ③ AFFAIRES FINANCIERES

### ➤ Voyages

Don du FSE du Collège MARRACQ de BAYONNE

Suite au séjour à Paris de 4 élèves de troisième l'année dernière, Madame la députée Colette CAPDEVIELLE a versé au collège Marracq une somme. Une partie de cette somme est allouée au collège H. Barbusse par le FSE du collège MARRACQ.

Monsieur le Principal demande aux membres du CA d'adopter l'acceptation du don.

**Vote** ☞ **Nombre de votants : 20**

<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

***Le don est adopté à l'unanimité des 20 votants.***

Mme IRAMUNO présente le projet de voyage pour les élèves de 3<sup>ème</sup> dans le cadre d'un EPI sur l'opinion publique mené avec les enseignants de lettres, d'histoire-géographie et d'anglais. L'objectif est d'emmener les élèves en Normandie début mai.

Mme BOU propose aux enseignants de réfléchir au projet de cohésion pour les 6<sup>ème</sup> (voyage à Bidarray) pour éviter de reproduire les difficultés de l'an passé.

#### ➤ **Adoption des Tarifs 2017/2018**

Mme BOU, adjointe gestionnaire, présente la grille tarifaire pour l'année 2017/2018 comprenant le rachat du carnet de correspondance, de la carte de cantine ainsi que les tarifs applicables aux dégradations et pertes des manuels scolaires.

Les parents d'élèves demandent à être présents lors des restitutions de manuels, ce qu'accepte Monsieur CECCHETTI.

Monsieur le Principal demande aux membres du CA d'adopter ces tarifs.

**Vote** ☞ **Nombre de votants : 20**

<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

***Les tarifs sont adoptés à l'unanimité des 20 votants.***

#### ➤ **Conventions**

Monsieur le Principal présente le salon EDUCADO pour lequel il souhaite passer une convention.

Le salon EDUCADO est un salon réservé aux élèves de troisième. Il se déroule à la Maison des Associations de Bayonne (Glain) et propose aux élèves de rencontrer les acteurs utiles à la construction de leur projet d'orientation.

L'adhésion au groupement est fixé à 90 ou 130€ en fonction de l'effectif de l'établissement.

Monsieur le Principal demande aux membres du CA de l'autoriser à passer cette convention

**Vote** ☞ **Nombre de votants : 20**

<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des 20 votants.***

**4 QUESTIONS DIVERSES**

**Nous avons appris par nos enfants ainsi que sur le site Pronote que le voyage en Andalousie avait été annulé, notamment suite à l'attitude d'une famille. Est-ce que cette décision est définitive? Priver des dizaines d'élèves de la richesse d'un tel séjour est-il la seule solution?**

Monsieur CECCHETTI prend la parole et rappelle la solidarité qui le lie aux enseignantes dans la prise de cette décision. Les événements qui se sont déroulés l'année dernière ont affectés tous les personnels et ont mobilisé une énergie incroyable. La réception d'un nouveau courrier accusateur a contraint l'équipe à prendre cette décision.

Mme BERTAGNOLIO tient à rappeler que ses collègues et elle n'ont pas pris cette décision légèrement. C'est la mort dans l'âme que tous ont décidé d'annuler ce voyage. Elle rappelle également que les élèves concernés ont été réunis le vendredi 20 octobre pour expliquer ce choix.

Monsieur CECCHETTI rappelle enfin que le premier travail des enseignants est d'enseigner et que les voyages scolaires ne sont pas un dû mais bien un plus proposé parfois aux élèves et à leur famille.

**Le PPMS qui s'est déroulé le mardi 17 octobre dernier a provoqué de vives réactions chez certains élèves. Pourquoi l'infirmière n'était-elle pas présente dans les locaux pour gérer les élèves perturbés? Pourquoi les parents n'ont-ils pas été informés avant de cet exercice? Quelles sont les améliorations prévues?**

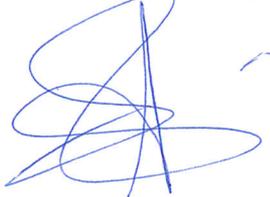
Monsieur CECCHETTI informe les membres du conseil d'administration des procédures imposées pour la réalisation des exercices PPMS. Rien, dans les consignes reçues de la DSDEN par un courrier du 18 septembre 2017, ne fait état d'une information préalable des parents. En revanche, les élèves ont été préparés en amont par leurs professeurs et ils ont été sensibilisés à la sonnerie, ont été informés de l'imminence d'un tel exercice. Les quelques élèves qui ont été choqués par l'exercice ont été pris en charge par les équipes et accompagnés. Aucun élève n'a quitté l'établissement avec le SAMU, comme évoqué par une rumeur infondée.

La date initiale du PPMS était prévue une semaine avant. Le préavis de grève (qui a été très suivie) a rendu impossible la tenue de l'exercice à cette date. Madame CIPRES l'infirmière du collège était prévue sur cette date initiale mais était en formation le jour de l'exercice, ce que regrette le Principal.

Pour autant, tous les élèves ont été pris en charge, par Mme MINGOUOLO, CPE, les assistantes d'éducation et le Principal.

Monsieur le Principal lève la séance à 19h15.

Le Secrétaire de séance



Le Principal

Marcel CECCHETTI

